**Fiche réflexe** 

## GESTION DES DONNÉES DU PROFESSIONNEL: ARCHIVER UN PROFESSIONNEL

Portail de santé PACA

Retrouver l'ensemble des informations sur le wiki du Portail de santé PACA - https://tutos.iess.fr/

## ACCÉDER À LA FICHE DU PROFESSIONNEL À ARCHIVER

1 ROR & C	Communicatio	2 LISTE DES PROFESSIONNELS						LISTE DES FILTRES
	ollaboraul	11 Nom	11 Prénom	11 Fonctions	🔒 😳 🏦 Etablisseme	ents	Actions	Profession :
ROR (Répertoire Opérationnel de Ressources) Recherche ROR Mon établissement	onnel des	NOM	Prénom	Chef de service     Médecin	<ul> <li>MON ET</li> </ul>	ABLISSEMENT	Actions -	Choisissez une option
		NOM	PROFESSIONNEL	Cadre de santé	<ul> <li>MON E1</li> </ul>	ABLISSEMENT	Consulter Modifier	Choisissez une option
		NOM	Prénom	Directeur	<ul> <li>MON ET</li> </ul>	ABLISSEMENT	Actions *	
Mes pôles Mes unités Mes professionnels Glossaire Validation - Gérer mes do Validation - Gérer mes do personnelles Validation - Gérer mes de d'inscription	nnées nnées mandes	<ol> <li>Pour accéder à la liste des professionnels d'un établissement, sélectionner le menu "ROR &amp; Indispensables", puis dans le sous menu "ROR" (Répertoire Opérationnel des Ressources), cliquer sur "Mes professionnels".</li> <li>Les professionnels sont visibles dans la "LISTE DES PROFESSIONNELS".</li> <li>Pour accéder à la fiche du professionnel à archiver, utiliser la "LISTE DES FILTRES". Saisir le nom et le prénom du professionnel et cliquer sur le bouton "Filtrer" disponible en bas de la "LISTE DES FILTRES".</li> </ol>						
		Cliquer sur le bouton "Actions", puis "Consulter", sur la ligne du professionnel à archiver.						
Pour faire supprimer professionn	ent de plusieurs établissements ? professionnels rattaché à un seul des établissements, établissements en cliquant sur la croix. Ainsi seuls les l'établissement conservé dans la liste des filtres seront dans la "Liste des professionnels".							

## **ARCHIVER OU RETIRER LE PROFESSIONNEL D'UN ÉTABLISSEMENT**

Lorsqu'un professionnel ne fait plus partie de l'effectif d'un ou plusieurs établissements, le référent établissement peut procéder à l'archivage du compte du professionnel ou au retrait de l'établissement sur la fiche d'un professionnel.

